

6°/ LES CONDITIONS MATERIELLES DE L'ACCUEIL DES ELEVES

- a) travaux et équipements réalisés en 2009
- b) travaux et équipements programmés en 2010

1) Les travaux et équipements des établissements en 2009

Les priorités du Vice-rectorat de Nouvelle Calédonie ont été de répondre aux besoins des établissements dont l'Etat a la charge et la responsabilité, en matière de sécurité, d'hygiène et d'entretien. Dans le même temps, il a fallu poursuivre deux opérations majeures que sont la reconstruction du bâtiment G du Lycée A. Escoffier et le désamiantage du lycée Jules Garnier.

Le montant des crédits d'investissement affecté aux établissements pour l'année 2009 était de :

- 5 031 808 € en Autorisation d'Engagement
- 4.917.630 € en Crédits de Paiement

A) Travaux de sécurité, rénovations, constructions et entretien des lycées et ALP

Les efforts de financement de l'année 2009 ont porté sur les opérations suivantes :

I) Travaux de sécurité

- réfection de l'électricité du bâtiment J de l'ALP de Poindimié. Les travaux réalisés ont permis de poursuivre l'opération de mise aux normes de l'établissement et de sécuriser les personnes et les biens.
- Réfection de la toiture du bâtiment D du lycée Augustin de Touho. Les désordres constatés, notamment sur les bâtiments abritant les restaurations collectives et d'application, mettaient en péril la pérennité des infrastructures.
- Mise en place d'un grillage lesté derrière l'internat du lycée Jules GARNIER. Des pluies importantes avaient mis à mal un talus menaçant ainsi les internats voisins. Les travaux de confortement ont donc été effectués.
- Désamiantage des salles de classes U19 à U26 du Lycée Jules Garnier. Il s'agit de la phase 2 du marché de désamiantage initiée en 2009 avec le traitement du bâtiment T.
- Réfection des toitures et de l'électricité des salles de classes du bâtiment H de l'ALP de La Foa.
- Remplacement du mât d'éclairage du parking du Lycée Jules Garnier. Le risque de chute réel de ce mât de 18 mètres de hauteur représentait un danger potentiel pour les personnes et les biens.



II) Rénovations

- Réfection de la toiture de l'atelier d'électricité de l'ALP de Poindimié (ex restaurant d'application).
- Remplacement de garde-corps et réparation d'escaliers au Lycée Antoine Kela de Poindimié.
- Ragréage de la façade de l'immeuble la Boussole au lycée La Pérouse rendu nécessaire suite aux fréquentes chutes de mortier constatées.
- réalisation de câblages informatiques indispensables dans les établissements scolaires pour suivre l'évolution technologique des matériels et des moyens modernes de communication.
- Réfection de la toiture du grand Faré du Lycée Jules Garnier. Les travaux achevés en décembre 2009 ont permis à cet espace d'accueil des élèves de retrouver toute sa fonctionnalité.

III) Constructions

- Construction d'un atelier Pro-Elec à l'ALP de Koumac afin d'installer cette section existante dans des locaux adaptés et sécurisés.
- Fermeture d'un préau sous le CDI du Lycée Augustin Ty permettant l'aménagement d'une salle d'activités sportives.
- Construction d'un atelier CEB (bâtiment) à l'Alp de Poindimié.

IV) entretien

Ces crédits sont affectés à l'entretien du patrimoine immobilier scolaire, délégués aux établissements sous forme de subvention à hauteur de **680 000 €**. Ceux-ci ont notamment permis la mise aux normes des dispositifs de sécurité incendie des internats et de pérenniser les infrastructures des lycées et ALP.

B) reconstruction du bâtiment G du lycée ESCOFFIER

La restructuration de cet établissement âgé de 50 ans a été initiée en 2004 par un concours d'architecture et s'est poursuivie par la destruction de l'ancien bâtiment G en 2007. L'absence de foncier de ce lycée urbain impose des opérations tiroirs de destruction-reconstruction dont le bâtiment G constitue le point de départ. Les travaux de cet immeuble de 4 niveaux seront menés sur les années 2009 à 2010. Ils ont débuté au début du mois de janvier 2009. La réception de la tranche 1 est effectuée pour la rentrée 2010, la tranche 2 sera livrée fin 2010.

C) Équipements des lycées et ALP

Le volume de crédits délégués pour l'équipement en matériel pédagogique, en mobilier et en matériel divers pour les établissements ainsi que pour les ouvertures de formation représentait **552 800 €** (soit 66 M FCFP). Il est à noter que les machines-outils restent financés sur les crédits d'investissement.

Les crédits 2009 pour l'informatique, répartis entre le renouvellement d'ordinateurs et la réalisation de câblage des établissements s'élevait à **109 000 €** (soit 13 M FCFP).



2) Travaux et équipements prévus en 2010

Le plan de financement 2010 prévoit de poursuivre les opérations de maintien du patrimoine rendues nécessaires par l'état du parc immobilier (achèvement de la reconstruction du bâtiment G du lycée Escoffier, travaux de sécurité, mises aux normes des ateliers et entretien des établissements) et l'ajustement des capacités d'accueil lié à l'évolution des effectifs et à l'ouverture de nouvelles formations.

A) Travaux de sécurité, rénovations, constructions et entretien des lycées et ALP

Les crédits 2010 seront affectés prioritairement aux opérations suivantes :

I) travaux de sécurité

- Poursuite du programme d'analyse et de désamiantage des lycées J. GARNIER et A. ESCOFFIER

II) Rénovations

- poursuite du câblage informatique des établissements scolaires pour suivre l'évolution technologique des matériels et des moyens modernes de communication.

III) constructions

- les travaux de la salle des agents du lycée Pétro ATTITI ont commencé fin 2009. Sa livraison est prévue pour le mois de juillet 2010.
- les études géotechniques et les travaux relatifs à la construction d'une salle d'études de 120 m² au lycée polyvalent de Pouembout seront lancés dans le courant 2010.
- Les études géotechniques et le concours d'architecture pour la construction du futur lycée du Mont-Dore sont également programmés pour cette année 2010.

IV) entretien

Des crédits d'entretien du patrimoine immobilier scolaire seront délégués aux établissements sous forme de subvention. Ils permettent la mise aux normes de sécurité et de pérenniser les infrastructures des lycées.

B) reconstruction du bâtiment G du lycée ESCOFFIER

Le début des travaux de ce bâtiment d'environ 3.000 m² sur 4 niveaux, est effectif depuis le début janvier 2009. Ils dureront toute l'année 2010.

C) Équipements des lycées et ALP

Des crédits seront délégués pour l'équipement en matériels pédagogiques, en mobiliers et en matériels informatiques pour les établissements ainsi que des nouvelles sections (ouvertures de formation).